

2 S

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital Social : 1 000 Euros
Siège Social : 3 Place du Général Leclerc
51800 STE MENEHOULD

R.C.S. Châlons en Champagne : 903 356 632

*certifié conforme
à l'original*


**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre, à 16 h,

La soussignée, Sylvie MALAQUIN, associée unique et Présidente de la société 2 S, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1 000 euros, dénommée "l'Associée Unique",

1) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la Présidente,
- Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport de gestion de la Présidente,
- le texte du projet des résolutions

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée unique, après avoir examiné le rapport de gestion de la Présidente et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2023, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Sylvie MALAQUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Malaquin', written in a cursive style.